- Étude transversale sur les parcours et profils des migrants

Responsable(s) :Lhommeau Bertrand, Bureau Jeunesse, famille

Date de modification : 05/09/2017 | Version : 1 | ID : 73114

Général

Identification

Nom détaillé	Étude transversale sur les parcours et profils des migrants
Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	CNIL

Thématiques générales

Domaine médical	Médecine générale
Déterminants de santé	Facteurs sociaux et psycho-sociaux Mode de vie et comportements Systèmes de soins et accès aux soins Travail
Mots-clés	parcours, migrant, profil, emploi, condition de vie, santé

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Lhommeau
Prénom	Bertrand
Téléphone	+33 (0)1.40.56.85.35
Email	Bertrand.LHOMMEAU@sante.gouv.fr
Laboratoire	Bureau Jeunesse, famille
Organisme	DREES

Collaborations

Financements

Financements	Publique
Précisions	DREES

Gouvernance de la base de

données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	DREES
Statut de l'organisation	Secteur Public
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Bases de données issues d'enquêtes
Base de données issues d'enquêtes, précisions	Etudes transversales répétées (hors enquêtes cas-témoins)
Origine du recrutement des participants	Via une base administrative ou un registre
Base ou registre, précisions	bases de gestion de l'ANAEM
Critère de sélection des participants	Autre traitement ou procédure
Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle	Non
Objectif de la base de données	
Objectif principal	Cette enquête vise à mieux connaître les parcours, les différentes trajectoires (résidentielles, professionnelles, familiales) et le recours aux services sociaux des personnes qui viennent d'obtenir un titre de séjour d'au moins un an en France et donc ayant vocation à s'installer durablement en France. Elle questionne également la vision et les attentes que ces migrants ont de la France et comment ces éléments influent sur leurs trajectoires en France. Il s'agit tout particulièrement d'appréhender le projet migratoire, son évolution dans le temps, son caractère individuel ou familial, comment il est modelé par les institutions et les catégories administratives auxquelles le migrant est confronté. Ceci permettra de s'interroger sur l'articulation entre projet migratoire et processus d'intégration. L'interrogation en deux vagues permet d'introduire une temporalité dans l'appréhension de ce processus, et de percevoir d'éventuels liens entre l'évolution du projet

	migratoire et les conditions de vie rencontrées au cours de la première année avec un titre de séjour.
Critères d'inclusion	Personnes étrangères majeures (18 ans et plus), passées par l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) entre juin et octobre 2006 à qui a été proposée la signature d'un contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Cette enquête s'intéresse aux personnes éligibles au CAI à savoir : - les conjoints de Français - les autres parents de Français - les bénéficiaires du regroupement familial - les réfugiés ou les membres de leur famille - les personnes régularisées du fait de liens personnels et familiaux en France (VPF 12 bis 7).
Type de population	
Age	Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans) Personnes âgées (65 à 79 ans) Grand âge (80 ans et plus)
Population concernée	Population générale
Pathologie	
Sexe	Masculin Féminin
Champ géographique	National
Détail du champ géographique	France
Collecte	
Dates	
Année du premier recueil	2006
Année du dernier recueil	2007
Taille de la base de données	
Taille de la base de données (en nombre d'individus)	[1000-10 000[individus
Détail du nombre d'individus	6 280
Données	

Activité de la base	Collecte des données terminée
Type de données recueillies	Données déclaratives
Données déclaratives, précisions	Face à face
Détail des données déclaratives recueillies	- le parcours migratoire avant l'arrivée en France et la connaissance de la France - les conditions de vie avant la migration (emploi, logement?) - le projet migratoire - l'arrivée en France et le dispositif d'accueil - le logement (antérieur et actuel) - histoire familiale (parents, enfants etc.) - les conditions de vie actuelles (langue, formation, activité professionnelle, revenus et ressources - détail du type de ressource et montant global-) - vie sociale (réseau d'appui, lien avec le pays d'origine - représentations et valeurs Le questionnaire de la seconde vague aborde les thèmes suivants : - logement plutôt sous l'angle du confort - revenus (salaire du conjoint notamment) - histoire familiale - formation, langues, autonomie dans la société française - emploi (heure, salaire, conditions de travail ?) - accès aux droits - santé, recours et renoncement aux soins - vie sociale, relations sociales et lien avec le pays d'origine - pratiques culturelles, loisirs, religion - discriminations ressenties - projets en France
Existence d'une biothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Evénements de santé/morbidité Consommation de soins/services de santé Qualité de vie/santé perçue
Consommation de soins, précisions	Consultations (médicales/paramédicales)
Modalités	
Mode de recueil des données	CAPI
Suivi des participants	Non
Pathologie suivies	
Appariement avec des sources administratives	Non
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	

Accès	
Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	Formats disponibles : Les données sont disponibles aux formats SAS, SPSS, STATA. Déclaration de confidentialité : Pour obtenir les données, il faut s'engager à ne pas céder les données, sous quelque forme que ce soit, à une tierce personne. Permissions spéciales : Les fichiers dits de "Production et Recherche" (FPR) sont soumis à des règles d'utilisation spécifiques et doivent être détruits à l'issue de la recherche qui a motivé leur cession. Restrictions d'usage : Les données ne peuvent être utilisées qu'à des fins de recherche. Toute autre utilisation, commerciale ou non, est strictement interdite. Exigence de citation : La source des données reçues doit apparaître dans les publications s'appuyant sur ces données (y compris notes de bas de pages, références bibliographiques, légendes de tableaux). Exigence de dépôt : Afin de fournir aux organismes producteurs l'information essentielle concernant l'utilisation des ressources archivées, les utilisateurs de données sont tenus d'envoyer à l'ADISP-CMH, si possible sous format électronique, un résumé ou un tiré à part de leur(s) publication(s) en indiquant dans une lettre d'accompagnement quelles enquêtes ont été utilisées. Conditions d'accès : Les procédures d'accès diffèrent selon le statut et l'appartenance institutionnelle du demandeur. Dans tous les cas, l'acceptation de la demande à l'issue de son instruction conduit à la signature d'un engagement individuel. Dénégation de responsabilité : Le producteur et le diffuseur des données ne sont pas responsables des interprétations ou déductions faites à partir de l'utilisation des données. Contact : ADISP-CMH = diffusion.adisp@ens.fr
Accès aux données agrégées	Accès restreint sur projet spécifique
Accès aux données individuelles	Accès restreint sur projet spécifique